La Gazette en Yvelines

N°79
Mercredi 19 avril 2017
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

D'ici dix ans, de nombreux logements vont être bâtis à Chapet et à Mézières-sur-Seine. La première a réduit l'ambition de son projet, la seconde reste optimiste.



Comment gérer de nouveaux habitants pour les petites communes ?

Dossier - P. 2

Actualités p.4

ISSOU



La commune veut sauver son emblématique château

Actualités p.6

POISSY



RMC Sport dévoile les plans du futur centre d'entraînement du PSG



Actualités p.7

YVELINES

Perdrix et chasseurs en voie de disparition?



Actualités p.8

HARDRICOURT

Logement social : « Plus de ghettos sociaux »



Actualités p.9

VALLEE DE SEINE

Antennes-relais : vers une implantation nécessaire ?

P. 4 CONFLANS-SAINTE-HONORINE Ils vont chanter la batellerie au Pardon

P. 7 BOINVILLE-EN-MANTOIS Piégeurs : réguler pour équilibrer la faune

P. 8 ECQUEVILLY Deux ans de travaux pour la gendarmerie

P. 11 MANTES-LA-JOLIE Ils tabassent leur ex beau-frère sur le parking

P. 12 BOXE Zakaria Attou conserve sa ceinture européenne

P. 14 ANDRESY Classique et impros au festival de jazz

P. 14 TRIEL-SUR-SEINE Les Comédiens de la tour jouent l'affaire Dreyfus

Mission Locale du Mantois

Retrouvez chaque semaine les différentes
OFFRES D'EMPLOI
de la Mission Locale du Mantois en page 14 du journal

Centre Commercial Mantes 2 - Bâtiment le Cube - Allée des Médecins 78200 Mantes-la-Jolie - 01 30 94 23 44
www.mission-locale-mantois.com Rejoignez-nous et partagez Abonnez-vous à ML Mantois

VALLEE DE SEINE Comment gérer de nouveaux habitants pour les petites communes ?

Chapet comme Mézières-sur-Seine accueillent des programmes de construction de logements, une centaine pour la première, plus de 200 pour la seconde, qui représentent un accroissement non négligeable de leurs populations dans la décennie qui vient.

Chapet, avec ses 1 200 habitants, est indéniablement un village. Mézières-sur-Seine, à plus de 3 600 habitants, préfère se voir comme une petite ville périurbaine. Ces deux communes de vallée de Seine connaîtront pourtant toutes les deux un accroissement similaire de leurs populations une fois réalisés des programmes immobiliers déjà ou bientôt lancés, d'une centaine de logements à Chapet, de plusieurs centaines à Mézières-sur-Seine.

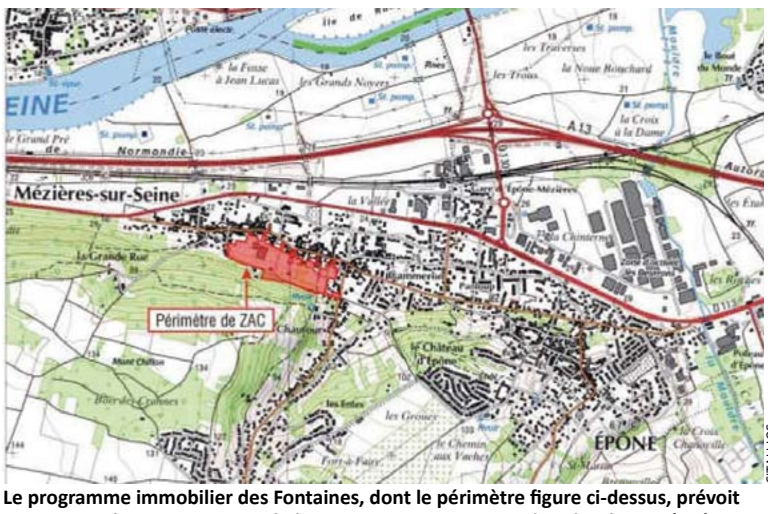
Ceux-ci sont des conséquences directes : soit de l'Opération d'intérêt national (OIN) Seine aval, lancée il y a plus de vingt ans maintenant, soit de l'impact de la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (SRU), imposant 25 % de logements sociaux, soit encore du réaménagement du quartier de la gare voulu dans le cadre de l'arrivée du RER E, prévue pour 2024 en vallée de Seine.

« *Nous, les logements sociaux, c'est le point crucial : on a globalement un retard de 233 logements* », explique Jean-François Fastré (SE), le maire méziérois. Il estime à ce jour « *impossible* » de les ériger d'ici à 2025, malgré la construction de deux immeubles d'un total de 90 logements sociaux : « *Pendant 25 ans, il n'y a pas eu un seul logement social construit, on se retrouve avec un problème extrêmement compliqué.* »

La Zone d'aménagement concerté (Zac) des Fontaines, lancée dans les années 1990, aujourd'hui en voie de se concrétiser, serait une conséquence directe des obligations de la loi SRU. « *Si on n'avait pas ces obligations, je pense que mon prédécesseur ne se serait pas lancé dans une opération Zac,* estime l'édile élu en 2014. *On aurait fait du logement car il faut en faire un peu, mais pas au point de ce que demande le préfet.* »

Cette Zac des Fontaines, vivement débattue il y a quelques mois au conseil municipal, est confiée à l'aménageur public Citallios, actuellement à la recherche d'un architecte-urbaniste en chef pour le projet. Son périmètre global s'étend sur huit hectares de coteaux, entre le fond des jardins des maisons de la rue principale, et le bois des Crannes bordant la vallée de Seine.

Le programme immobilier prévoit environ 700 logements au total, dont 350 seront construits dans les dix années à venir. Cette première tranche de 24 000 m² de surface de plancher, située derrière et autour de l'église ainsi qu'à l'Est du périmètre de la Zac, comprendra notamment une résidence intergénérationnelle de 80 logements (considérés comme sociaux selon la loi SRU, Ndlr). Sont également prévus une place semi-piétonne derrière l'édifice religieux et 500 m² de commerces.



CITALLIOS

Le programme immobilier des Fontaines, dont le périmètre figure ci-dessus, prévoit environ 700 logements au total, dont 350 seront construits dans les dix années à venir.

« *A l'issue de ces dix ans, l'aménageur et la commune se réuniront pour décider de la poursuite ou non : les phases deux et trois sont optionnelles* », détaille le premier magistrat. « *Tout le projet a été bâti de manière à ce que le risque économique soit pris en charge exclusivement par l'aménageur*, tient-il à expliquer. *La commune n'avait pas les moyens de mettre un euro.* »

Par ailleurs, « *si vous voulez faire de la mixité sociale, il ne faut pas faire que du logement social* », estime-t-il des constructions à venir, pour ne pas ériger trop de programmes exclusivement sociaux pour remplir les obligations de la loi SRU. Entre la première tranche de la Zac, et le réaménagement du quartier de la gare en cours de définition dans le cadre de l'extension du RER E à l'Ouest, sa commune devrait compter au total environ 5 000 habitants dans 15 ans.

A Chapet, une augmentation démographique d'encore plus grande ampleur devait résulter du chantier de création de plus de 300 logements, dans un nouveau quartier sur le secteur du Mitan, 16 ha à l'Est du village. Mais la mobilisation des habitants, l'an dernier, a poussé l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), aménageur de l'OIN Seine aval, à fortement réduire la voilure. Une nouvelle concertation va d'ailleurs avoir lieu pour présenter cette seconde version aux Chapetois.

Chapet : « Un renforcement du village »

« *L'idée était de faire non un nouveau quartier, mais un renforcement du village,* résume Denis Courtot, directeur de l'aménagement à l'Epamsa. *Après toute une série de réunions et de concertations, la grandeur du programme effrayait pas mal de gens, y compris la communauté urbaine qui était plutôt pour renforcer le logement autour des gares que de développer des secteurs pas desservis par Eole (l'extension du RER E, Ndlr).* »

Alors, aujourd'hui, la Zac du Mitan ne comporte plus qu'une centaine d'habitations, réparties sur trois hectares. L'équation économique devenant impossible avec trois fois moins de logements, la nouvelle salle des fêtes en a fait les frais. Et l'Epamsa cherche avec l'Epfif, qui a acquis les 16 ha du programme initial, à utiliser les parcelles restantes : « *On est en contact avec les agriculteurs pour en faire un secteur pilote sur le développement agricole, avec un programme innovant.* »


LA GAZETTE EN YVELINES

« Si on n'avait pas ces obligations, je pense que mon prédécesseur ne se serait pas lancé dans une opération Zac », estime l'édile élu en 2014.

A Mézières, si le maire se dit « *très optimiste* » quant aux nombreux logements construits les prochaines années, il en reconnaît les conséquences. De l'une, la circulation, il espère que la création d'une police municipale avec Epône permettra d'en atténuer sinon l'augmentation, du moins le non-respect des règles de certains. Il s'inquiète bien plus de l'autre : le besoin d'emplois locaux.

« *Des échéances sont fixées sur le développement de l'habitat, mais aucune sur le développement économique de la vallée* », regrette-t-il, craignant « *que nos communes deviennent dortoirs* ». Il poursuit : « *Autant, on a la main sur l'habitat, on l'a un peu moins sur le transport, et encore moins sur l'emploi. C'est compliqué de faire venir des entreprises !* »

Mézières-sur-Seine Rachats à venir avant d'éventuelles expropriations

Les parcelles prévues pour accueillir le programme immobilier de la Zone d'aménagement concerté (Zac) des Fontaines ne sont pas toutes libres à l'heure actuelle, certaines étant encore propriétés de particuliers ou même d'une entreprise au coeur de la commune. « *On va faire des concertations* » avec les riverains de la Zac à partir du second semestre 2017, assure le maire Jean-François Fastré (SE).

L'Etablissement public foncier d'Île-de-France (Epfif) va, ces prochains mois, se mettre en contact avec les propriétaires concernés pour acheter leurs terrains, normalement déjà prévenus par un courrier de la municipalité. En parallèle, une procédure de déclaration d'utilité publique sera mise en place : elle permettra des procédures d'expropriation, envers des propriétaires récalcitrants à vendre leur bien au prix fixé par le service étatique des Domaines.

Construction de nouveaux logements : les élus ont-ils le choix ?

En vallée de Seine yvelinoise, trois grands impératifs s'imposent aux maires. L'Opération d'intérêt national (OIN), lancée au début des années 1990, était destinée à bâtir plus de logements. La loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (SRU), elle, impose un seuil de 25 % de logements sociaux sous peine de pénalités à toutes les communes franciliennes de plus de 1 500 habitants. Enfin, ont été récemment lancés d'importants projets de réaménagement autour des gares devant accueillir des arrêts de l'extension du RER E à l'Ouest, normalement opérationnelle en 2024.

La loi SRU, nationale, renforcée en 2012 par la ministre du logement d'alors, Cécile Duflot (EELV), est vivement critiquée par certains maires... notamment ceux dont les communes, considérées comme « carencées », sont sous le coup de pénalités. A Mézières-sur-Seine, en 2015, le taux de 8,56 % de logements sociaux résultait en 60 575 euros de pénalités (et environ 77 000 euros en 2017, Ndlr).

Mais les municipalités peuvent même être dépossédées de certains pouvoirs, à l'instar de Guerville, qui détient le record yvelinois du taux de logements sociaux le plus faible, à 1,5 % en 2015. La préfecture examine toutes les transactions immobilières du village (cause de retards pour vendeurs et acquéreurs, Ndlr), pour éventuellement les préempter et y construire des logements sociaux.

Plus localement, l'Opération d'interêt national (OIN), qui touche aujourd'hui à sa fin, plaçait comme l'un de ses grands objectifs le « *développement résidentiel* ». Elle a abouti à la construction comme à la rénovation de milliers de logements, dont le programme immobilier chapetois du Mitan est l'une des dernières manifestations à se concrétiser.

A écouter certains maires, l'OIN, portée par l'Etat et les collectivités locales à travers l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), a tendance à s'imposer à eux plus que le contraire. « *On ne fait jamais des programmes-types OIN* », défend cependant à l'Epamsa Denis Courtot, directeur de l'aménagement de l'Epamsa. Il donne d'ailleurs en exemples l'abandon pour l'instant du quartier Mantes-Rosny, comme la forte réduction du nombre de logements prévus à Chapet.

Alors que l'OIN va vers sa fin, un autre programme de grande envergure est en train de prendre le relais. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), fondée en 2016 par fusion de six intercommunalités de Rolleboise à Achères, met en effet en place de très importants projets de réhabilitation et de réaménagement des quartiers entourant les neuf gares où s'arrêtera le RER E une fois réalisée son extension à l'Ouest de Paris.

Dans un périmètre de 800 m autour des gares concernées, l'Etablissement public foncier d'Île-de-France (Epfif) a ainsi été autorisé, par convention avec GPSEO, à racheter (et même à préempter si nécessaire, Ndlr) les parcelles jugées intéressantes. « *Il s'agira prioritairement d'accroître l'offre de services, de logements, d'équipements et l'offre économique à proximité* », confirme des constructions à venir le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) récemment voté à GPSEO.

à chaque fraude

sa prune,



pièce !

Validez
c'est obligatoire !



Prix indicatif de la prune (amende) pour :

- **Abonnement Navigo valable, mais NON VALIDÉ**

* 5€ si réglement sur place

stif
Tous vos transports en îledeFrance

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

Conception & réalisation : Geoffroy FOURNIER - Transdev IDF Ouest

ISSOU La commune veut sauver son emblématique château

Le château est depuis une quinzaine d'années fermé au public pour raisons de sécurité. La municipalité souhaite le sauvegarder et a pour ça récemment lancé des études.



LA GAZETTE EN YVELINES

Inoccupé depuis 1976, l'emblématique château d'Issou se dégrade au fil des années.

Sur les hauteurs de la ville, le château d'Issou et son parc verdoyant offrent une vue imprenable sur la vallée de la Mauldre. L'édifice est l'un des plus emblématiques de la commune mais, inoccupé depuis 1976, il subit les outrages du temps. Son histoire peut rappeler celle du château de la Brunetterie d'Orgeval, racheté par la mairie il y a deux décennies pour être sauvé, mais qui va finalement être bientôt démoli au vu du coût de rénovation jugé trop élevé (estimé à cinq millions d'euros, Ndlr).

Dans l'espoir de lui éviter un destin similaire, la municipalité d'Issou vient de lancer des études pour estimer les mesures à prendre pour sauver cet important bâtiment patrimonial. Construit vers le XVème siècle, le château et son terrain de 4 hectares, qui comprennent également plusieurs dépendances (voir encadré), sont communaux depuis 1984. A l'époque, la Ville les avait acheté *« pour 450 000 francs avec le parc de 8 hectares (situé en contrebas du château, Ndlr) »*, raconte Patrick Perrault (SE), adjoint aux travaux.

Chargé d'histoire, le site a accueilli d'illustres figures parmi lesquelles la marquise de Pompadour ou encore le duc de Bouillon. Dans l'histoire récente, le cinéma s'est également approprié le lieu avec le tournage de séquences, à l'intérieur et à l'extérieur, des films *Le pacte des loups* (2001) et *Camille Claudel* (1988). Mais même si les équipes de ces films y ont trouvé de parfaits cadres de tournage, le château se dégrade d'année en année.

« Soit il est trop tard et il faut reconstruire un bâtiment »

En 2001, la partie arrière du bâtiment s'est même effondrée, ce qui avait mené l'ancienne municipalité à prendre un arrêté de péril et fermer le lieu au public pour des raisons de sécurité. L'équipe municipale suivante, celle de l'actuelle maire Martine Chevalier (SE), a par la suite voté une délibération de principe pour la sauvegarde du château en 2004. Depuis cette date, les dépendances ont été sauvées : seul le bâtiment principal n'a pas pu bénéficier d'une réhabilitation.

Selon l'élu issoussois, ces travaux n'ont pas encore été réalisés pour des raisons budgétaires. *« Là, on a réussi à faire les équipements nécessaires pour accueillir la population donc on commence à pouvoir envisager la suite, et notamment la sauvegarde du patrimoine »*, explique Patrick Perrault. Il y a quelques semaines, la commune a donc lancé une consultation pour que soit menée une étude de sauvegarde et de réhabilitation du château.



LA GAZETTE EN YVELINES

Si le château n'a pas encore bénéficié de travaux, les dépendances ont été réhabilitées, ainsi que le jardin à la française.

« Faire le plus vite possible la couverture »

Cette dernière, pour laquelle *« de nombreux architectes préparent des dossiers »* d'après Patrick Perrault, devra répondre à la question *« par quel moyen intervenir ? »*. Ce dernier donne comme options : *« Soit il est trop tard et il faut reconstruire un bâtiment […] soit on peut réhabiliter l'existant. »* Mais l'adjoint aux travaux, qui a également été président de l'association Les amis du château dont l'objet est de contribuer à la sauvegarde du lieu, insiste : *« Ce qu'on souhaite absolument, c'est sauver cette bâtisse. »*

Pour cela, Patrick Perrault estime qu'il faut *« refaire en urgence »* la charpente et la toiture. *« Dans un premier temps il faut absolument le mettre hors d'eau […],* observe l'adjoint aux travaux. *Après on aura le temps pour faire les autres travaux (notamment à l'intérieur où le plancher cède, Ndlr) et au moins le bâtiment sera sauvé. »* L'équipe municipale veut donc *« faire le plus vite possible la couverture »* du château et souhaite *« pouvoir prendre une décision ferme et définitive »* sur ce qui doit être fait *« d'ici un an »*.

Si Patrick Perrault avance que la réhabilitation du lieu coûterait *« au moins deux millions d'euros »*, il explique que l'étude a également comme objectif de chiffrer le budget, *« pour savoir sur quel ordre de grandeur on se dirige »*. L'objectif à terme est de pouvoir ouvrir le site *« d'une manière optimale au public, car c'est aussi un moyen d'obtenir le plus de subventions »*. Et Patrick Perrault l'affirme : *« On fera tout pour sauvegarder le château, après ça prendra un certain temps »*.

Les dépendances du château déjà sauvées

Si le château n'a pas encore été réhabilité, depuis une vingtaine d'années, des travaux étalés dans le temps ont permis de sauver toutes ses dépendances. Les deux pigeonniers, dont le pigeonnier carré qui est *« la plus ancienne bâtisse de la ville »* d'après l'adjoint aux travaux Patrick Perrault (SE), ont ainsi entièrement été refaits. L'orangerie, les écuries, le garage et les communs ont également bénéficié de rénovations. *« L'ensemble des travaux ont été réalisés avec le Cham (l'association Chantier, histoire, architecture, médiéval, Ndlr) et des chantiers d'insertions »*, précise Patrick Perrault.

Le jardin à la française, situé sur le côté du château, a été aussi réaménagé, avec le concours de l'association Les amis du château, par *« deux jeunes en étude de paysagiste qui ont travaillé à partir de cartes postales d'époque »*, explique Patrick Perrault. Cette année, c'est la toiture de la rotonde située dans l'entrée du lieu qui va être recréée, près de quatre ans après que le confortement de ses murs ait été réalisé. L'adjoint aux travaux estime cette opération entre *« 50 et 60 000 euros »*.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Chants de bateliers : de l'émotion pendant les répétitions

Jusqu'au mois de juin, une petite chorale, coachée par le chanteur Miguel Biard, répète des chants de bateliers. Pour certains, cela évoque des souvenirs.



LA GAZETTE EN YVELINES

Miguel Biard, chanteur mais aussi collecteur de chansons, explique à propos d'une chanson qu'elle « date de 1904. Je l'ai collectée chez un marinier de Dunkerque ».

Les voix s'élèvent d'une des salles de la résidence du Clos de Rome. C'est là qu'une fois par mois depuis mars dernier, environ dix personnes répètent des chants de bateliers. Ce 12 avril, ils ne sont que cinq mais leur objectif est le même : être prêts pour chanter au Pardon national de la batellerie qui se déroulera les 17 et 18 juin prochains.

Tous ne sont pas d'anciens bateliers mais Ginette, une résidente, en est une. Et au moment de commencer à chanter *Dans nos péniches,* elle se souvient : *« Ils aimaient valser. Cette chanson là est plus entraînante, elle correspond davantage au métier. »*

Miguel Biard, chanteur mais aussi collecteur de chansons explique que celle-ci *« date de 1904. Je l'ai collectée chez un marinier de Dunkerque »*. Ce qui ne l'empêche pas de proposer plusieurs versions pour faciliter la tâche des chanteurs. *« Les notes de départ vous conviennent ? »*, leur demande-t-il.

La chorale est montée depuis février dernier, sur une initiative du conseil des aînés et de la résidence. *« On entend souvent certains résidents chanter, cela nous paraissait important de conserver ce patrimoine oral »*, explique Marie-Madeleine Alliot, membre du conseil des aînés et résidente.

En bref

YVELINES La coopération avec Schenzhen officialisée

La signature d'un accord de coopération décentralisée, avec la cité ayant accueilli la première zone économique spéciale de Chine, a été présentée aux élus lors du dernier conseil départemental.

« Cet accord revêt ainsi une importance toute particulière et s'inscrit dans une politique franco-chinoise d'ouverture, souhaitée par les deux pays », s'enthousiasme dans son communiqué de presse le Conseil départemental des Yvelines.

« Politique franco-chinoise d'ouverture »

Le jumelage avec Shenzhen, dévoilé aux conseillers départementaux lors de leur dernière assemblée, est en effet le second signé entre la métropole chinoise et une collectivité française (avec le Département de la Vienne, Ndlr). Cet accord de coopération décentralisé est le 83ème du genre pour la cité chinoise, l'une des plus riches du pays.

Il a été signé côté yvelinois par Pierre Bédier, en Chine, le 9 février dernier, avec le maire Xu Qin, *« à l'issue d'échanges menés depuis plusieurs mois »*. Les deux collectivités s'y engagent à *« encourager les entreprises, les établissements de recherche scientifique à développer des coopérations »*. La ville, située à quelques kilomètres de Hong Kong, compte 11 millions d'habitants pour une richesse produite annuelle d'environ 267 milliards d'euros, contre 1,4 million d'Yvelinois pour un PIB départemental de 43 milliards d'euros.

En bref

POISSY La réunion Linky décalée

Dans *La Gazette* de la semaine dernière, nous indiquions que le Collectif Linky des Yvelines organisait une réunion publique le 19 avril. Cette réunion d'information sur les nouveaux compteurs électriques communicants d'Enedis (ex-ERDF) a été décalée au dimanche 23 avril à 15 h, toujours au restaurant Le Cosy. Plus de renseignements par courriel à stoplinky-poissy@gmx.fr.

ORGEVAL Une journée de dépistage du diabète

Le samedi 22 avril, le Lions club Orgeval, Verneuil, Vernouillet organise une journée gratuite de dépistage du diabète. « *Diabètique ? Plus vite on le sait … Plus vite on se soigne* », prévient l'affiche de l'événement. Les dépistages auront lieu sur la place du Marché, de 9 h à 13 h et de 15 h à 17 h. Plus de renseignements sur ovv.fr.

TRIEL-SUR-SEINE Parents, venez rencontrer des assistantes maternelles

« *Vous recherchez une assistante maternelle ?* », telle est la question que la rencontre du mardi 25 avril tentera de résoudre. Le Relais assistantes maternelles (Ram) organise une rencontre entre parents et assistantes maternelles à 18 h 30 à la salle Rémi Barrat. Plus de renseignements auprès du Ram de Triel au 01 39 70 20 12 ou par courriel à ram@triel.fr.

En image



MANTES-LA-JOLIE Carton et chimie pour explorer la photographie

De la chambre noire au développement d'une pellicule argentique, enfants et grands-parents ont parcouru deux siècles d'histoire de la photographie en trois heures. « *Ces ateliers sont à vocation scientifique et pédagogique* », explique Tanguy Schindler, l'intervenant de ce mercredi 13 avril au musée de l'Hôtel Dieu, dans le cadre de l'exposition photo De Paris à Mantes, au fil de la Seine. « *Je vais avoir un appareil photo pour mon anniversaire et je voulais découvrir les techniques* », indique Mila, une petite marseillaise de 10 ans en vacances chez sa grand-mère mantaise.

En bref

ANDRESY Une conférence sur les risques d'AVC

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise une conférence sur l'Accident vasculaire cérébral (AVC) le mardi 25 avril. De 14 h 30 à 18 h à l'espace Julien Green, en accès libre, un docteur de la faculté de médecine de Paris viendra répondre à toutes les questions autour de ce sujet. Il aidera également à identifier les facteurs de risque cardiovasculaire et à ne pas les sous-estimer. « *Comprendre, comment reconnaître, comment vivre avec, comment prévenir… De nombreux volets seront traités* », annonce le communiqué de l'événenement. Plus de renseignements sont disponibles au 01 39 27 11 30 ou par courriel à ccas@andresy.com.

AUBERGENVILLE Défilé de vélos rigolos

Des engins à deux roues, bicyclettes et patinettes, customisés par leurs propriétaires, défileront dans les rues d'Elisabethville le samedi 22 avril. L'association la Maison des couleurs organise son traditionnel défilé-concours de « *Vélos rigolos* ». Les vélos déambuleront dans le quartier de 15 h à 16 h, avant la remise des prix au marché couvert à 17 h 30.

Des animations, spectacles et structures gonflables sont prévus l'après-midi. Les participants intéressés ont rendez-vous dès 14 h au parc Nelly Rodi.

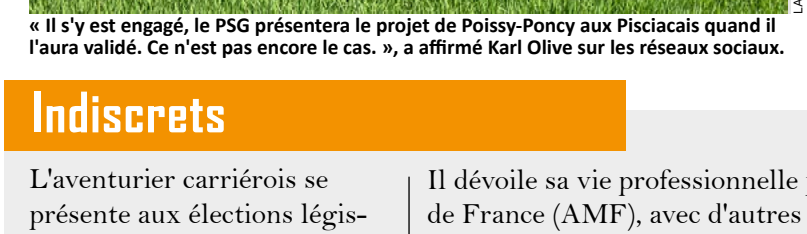


POISSY RMC dévoile les plans du futur centre d'entraînement du Paris Saint-Germain

Quelques jours après que le Paris Saint-Germain ait annoncé le choix de l'architecte pour son futur centre d'entraînement, RMC a présenté des plans, que le maire de Poissy dément être validés par le club.

En début de semaine dernière, lundi 10 avril, le Paris Saint-Germain a révélé le nom du cabinet d'architecte choisi pour son futur centre d'entraînement et de formation à Poissy. Dans la foulée, RMC Sport a diffusé une vidéo où sont visibles les plans du futur complexe de Poissy. Le maire de la commune, Karl Olive (LR) a démenti sur les réseaux sociaux qu'il s'agisse des plans définitifs validés par le PSG.

Le cabinet d'architecte choisi par le club est français, il s'agit de l'Agence Wilmotte & Associés, qui doit maintenant « *engager un travail approfondi d'esquisse* », d'après le site internet du PSG. « *Ce travail qui s'engage immédiatement durera trois mois,* précise le site. *Il doit permettre d'affiner les détails du projet et d'en valider les principes et ses impacts dans le cadre de la concertation engagée en parallèle.* »


« Il s'y est engagé, le PSG présentera le projet de Poissy-Poncy aux Pisciacais quand il l'aura validé. Ce n'est pas encore le cas. », a affirmé Karl Olive sur les réseaux sociaux.

LA GAZETTE EN YVELINES

« Les premiers plans présentés par le cabinet »

Quelques jours plus tard, *RMC Sport* a dévoilé « *les premiers plans présentés par le cabinet* ». Dans une vidéo disponible sur son site internet, sont visibles l'agencement de la dizaine de terrains prévus, des différents bâtiments ainsi que du stade de 5 000 places.



CAPTURE D'ÉCRAN DE LA VIDÉO DE RMC SPORT
RMC Sport a dévoilé une vidéo dans laquelle sont visibles les plans du futur centre d'entraînement.

Pourtant, lors de la réunion publique du 3 avril (voir notre édition de la semaine dernière) avec les habitants des hameaux Béthemont, la Bidonnière, la Maladrerie ; le directeur général délégué du PSG, Jean-Claude Blanc, avait pris « *l'engagement* » de revenir les voir avec un projet « *le même jour que la présentation pour ne pas l'apprendre dans la presse* ».

Le maire dément que ces plans aient été validés par le PSG

Suite à l'article de *RMC Sport,* sur Facebook, le maire de Poissy a ainsi démenti qu'il s'agisse du projet définitif validé par le club. « *Ce que nous découvrons dans les médias ce jour. Sans validation du PSG : le futur centre d'entraînement en images* », a indiqué Karl Olive dans un premier message public. Suivi d'un autre : « *Il s'y est engagé, le PSG présentera le projet de Poissy-Poncy aux Pisciacais quand il l'aura validé. Ce n'est pas encore le cas.* »

En plus des informations déjà connues, l'article de *RMC Sport* « *pour les mises au vert du groupe pro, le PSG prévoit un bâtiment d'hébergement de 40 chambres très haut de gamme, avec salle de bain individuelle et deux télévisions* ». Le site d'information sportive rapporte également que « *le club prévoit que les installations soient moins clinquantes pour le centre de formation : « intégrer l'Academy doit être vécu comme un privilège mais non comme un aboutissement de leur ambition ».* »

RMC Sport indique que dans le document qu'il s'est procuré, il est précisé que « *le centre comprendra quelques tribunes sur les terrains du centre de formation et du centre d'entraînement des professionnels afin d'accueillir des associations et des clubs locaux (sur invitation)* ».

En bref

VALLEE DE SEINE Quatre villes distinguées pour leurs actions pour le don du sang

L'Établissement français du sang (EFS) a labellisé 92 communes d'Île-de-France pour leur implication pour le don du sang au cours de l'année 2016. Parmi les lauréats, quatre collectivités de vallée de Seine ont ainsi reçu un, deux ou trois cœurs, en fonction de leur degré d'engagement.

La remise des prix de cette sixième édition s'est déroulée au salon de l'Association des maires d'Île-de-France le jeudi 30 mars. Ce label « *Commune donneur* » valorise les villes dans trois champs d'actions « *distincts et complémentaires* », correspondant chacun à un cœur, que sont la collecte, la communication et le financement.

« *Chacun des cœurs du label accompagne les objectifs de l'EFS dans sa mission de santé publique,* indique l'EFS dans son communiqué. *En participant à ce concours les collectivités saisissent l'opportunité de distinguer leur ville pour leur investissement quotidien en faveur du don de sang.* »

En vallée de Seine, la commune d'Achères a reçu la plus haute distinction avec trois cœurs. La ville de Carrières-sous-Poissy décroche quant à elle deux cœurs, en collecte et en communication. Epône et Vaux-sur-Seine viennent compléter les communes titrées avec un cœur en collecte.

Indiscrets

L'aventurier carriérois se présente aux élections législatives... dans les Alpes. La dernière aventure de Charles Hedrich, l'an dernier, était un tour de France à la rame avec pour départ comme arrivée Carrières-sous-Poissy. Cette année, il a donc décidé de s'engager en politique en briguant la députation dans la sixième circonscription de Haute-Savoie avec l'investiture de Debout la France, le parti de Nicolas Dupont-Aignan.

« *Pour le coup, pas grand monde ne l'avait vue venir celle-là* », commente avec un certain étonnement *Le Dauphiné Libéré.* Charles Hedrich, « *qui réside une partie de l'année au village de Saint-Nicolas de Véroce, sur les hauteurs de Saint-Gervais* », dévoilera son projet pour les Savoyards le 20 avril. En juin prochain, les électeurs du Mont-Blanc seront-ils sensibles à « *l'un des plus beaux palmarès mondiaux du sport-aventure* » ?

Il dévoile sa vie professionnelle pour l'Association des maires de France (AMF), avec d'autres homologues dans tout le pays. « *J'ai déjà la chance d'habiter et de travailler sur la même commune dont je suis le maire, ce qui réduit à quelques minutes tous mes déplacements professionnels, personnels ou municipaux* », indique ainsi Christophe Delrieu (DVD), enseignant et premier magistrat à Carrières-sous-Poissy, dans la plaquette qui accompagne l'exposition photo commandée par l'AMF, et intitulée *Le maire professionnel de vie réelle.*

« *Je me concentre ainsi sur les grands projets, les grandes orientations et les réunions partenariales* », poursuit-il. « *Le contact avec la population n'en est que plus renforcé* » explique-t-il de la continuation de son activité professionnelle depuis son élection en 2014. « *La fonction de maire reste complexe et parfois ingrate,* estime également Christophe Delrieu. *Notre proximité avec les critiques, les difficultés et les attaques politiques transforment chaque merci, joie ou satisfaction des habitants en un plaisir immense qui me touche.*

« *Nos deux départements pourront ne former qu'un dès janvier 2018.* » Patrick Devedjian (LR) accélèrerait-il le calendrier de la fusion qu'il souhaite réaliser, avec Pierre Bédier (LR), de leurs deux conseils départementaux respectifs, des Hauts-de-Seine et des Yvelines ? « *Après avoir fait la démonstration que ça fonctionne, je ne vois pas comment on pourrait faire marche arrière* », poursuit-il dans une interview récemment donnée au *JDD.*

Mais, arguant que le « *rapprochement avec les Yvelines est déjà bien avancé* », il rejette la proposition d'Emmanuel Macron visant à supprimer les Départements de petite couronne : « *Aucune autre administration n'est capable de gérer des compétences aussi lourdes que le RSA ou la voirie. Nous nous y opposerons de toutes nos forces.* »



YVELINES Perdrix et chasseurs, espèces en voie de disparition ?

Les chasseurs s'inquiètent de la diminution du nombre de perdrix grises. Ils veulent continuer à attirer des nouveaux chasseurs, qui peuvent se décourager faute d'animaux chassables.

La sauvegarde de la perdrix grise préoccupe les chasseurs. Le mercredi 5 avril, la Fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France (Ficif) organisait une réunion à Boinville-en-Mantois pour présenter aux chasseurs locaux les moyens de préserver cette espèce d'oiseaux. Derrière la sauvegarde de ce petit gibier, la Ficif espère aussi maintenir le nombre de chasseurs, dont *« la population est vieillissante »*.

D'après Jean-Pierre Dumege, administrateur à la Ficif et président de la commission petit gibier, environ *« 40 % »* des nouveaux chasseurs *« disparaissent »* dans les deux ans qui suivent l'obtention de leur permis. *« Quelqu'un qui passe son permis de chasse, la premier chose qu'il va faire c'est aller chasser le petit gibier,* estime ce dernier. *Mais si on ne trouve pas, c'est démotivant. »* Et d'ajouter : *« Le but, c'est qu'on ne soit pas les derniers des Mohicans et de retrouver des nouveaux chasseurs. »*

« Qu'on ne soit pas les derniers des Mohicans »

« On a eu des printemps catastrophiques en termes météorologiques et c'est fortement néfaste à la petite faune de plaine », estime Jean-Pierre Dumege de la diminution du nombre de perdrix grises. Complété par Jean-Claude Bernardon, engagé depuis neuf ans dans la repopulation de la perdrix, pour qui *« la cause principale du déclin des perdrix [est] la modernisation, notamment avec la grande uniformité des cultures »*. Cette dernière a en effet tendance à supprimer *« les bandes »* de végétation entre les cultures, *« des emplacements privilégiés »* pour la faune.



MAREK SZCZEPANEK – WIKIPEDIA – CC-BY-SA

La météorologie et l'évolution des méthodes d'agricultures seraient des raisons de la raréfaction de la perdrix grise dans les Yvelines.

Pour maintenir la population de perdrix, les organisateurs de la réunion publique ont présenté les trois grandes principales actions. Il s'agit de *« la régulation des prédateurs »*, l' *« aménagement du territoire »* pour offrir un cadre de vie où l'oiseau pourra se développer, et la *« gestion de la population »* avec du comptage et en ne chassant qu'en fonction du nombre de couples et du taux de reproduction.

« On sait élever mais on ne sait pas où les mettre »

Du côté des chasseurs présents, plusieurs ont évoqué des difficultés à trouver des emplacements pour faire progresser la population de perdrix grises. *« On sait élever mais on ne sait pas où les mettre »*, a notamment fait remarquer l'un d'eux originaire de Thoiry, mentionnant des difficultés à se mettre d'accord avec les agriculteurs. Le président de la commission petit gibier au sein de la Ficif a expliqué que *« si des gens sont partant pour se lancer [dans la repopulation de la perdrix], la fédération étudiera les dossiers et pourra subventionner »*.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Elise Lucet tourne Envoyé spécial sur la place Fouillère

La semaine dernière, l'équipe d'Envoyé spécial et sa présentatrice phare ont installé leur plateau mobile sur la place Fouillère pour y tourner les séquences plateau de la dernière édition.



LA GAZETTE EN YVELINES

La place Foullière et la Seine ont constitué le décor d'Élise Lucet pour la dernière édition d'Envoyé special.

La place Fouillère est devenue un véritable plateau télévisé le temps d'une matinée. Le mardi 11 avril, l'équipe d'*Envoyé spécial* a choisi l'historique place conflanaise, avec la Seine en guise de décor, pour y tourner les séquences plateau de son émission diffusée jeudi dernier sur *France 2*. Sous les yeux curieux des Conflanais, une trentaine de techniciens et un important dispositif de tournage étaient affairés autour d'Élise Lucet, présentatrice phare, qui tournait dans un container aménagé en plateau.

C'est en cherchant un lieu proche de Paris que l'équipe d'*Envoyé spécial* est tombée sur la place Fouillère. *« On voulait un lieu de vie avec [...] une place, un marché extérieur et de quoi installer notre container »*, explique Caroline Corbasson, coordinatrice de l'émission, qui est entrée en contact avec la municipalité quelques jours avant le tournage.

« Du petit écran à la réalité »

Les passants n'ont pas manqué de s'arrêter pour assister au tournage, ou juste prendre des photos d'Élise Lucet. *« C'est surprenant de la voir passer du petit écran à la réalité,* sourit Pauline, une Conflanaise qui n'a pas manqué de prévenir ses parents, des inconditionnels de l'émission. *Et en même temps, ça met en valeur la ville et le quartier historique. »*

En bref

ARNOUVILLE-LES-MANTES Le refuge pour chevaux ouvre ses portes

L'association Seconde vie pour les équidés organise une journée portes ouvertes à son refuge arnouvillois. L'occasion de faire le plein d'animation en compagnie de chevaux.

Le refuge pour équidés de la route de Villette ouvre ses portes au public le dimanche 23 avril. De 10 h à 17 h ce dimanche, de nombreuses animations seront proposées au tarif de 2 euros l'activité. Parmi lesquelles des balades à poney ou à cheval, un atelier pansage, une démonstration de soin des pieds et bien d'autres.

Les membres de ce refuge, géré par l'association Seconde vie pour les équidés, offrent une seconde vie à des chevaux en pré-retraite, *« sauvés de centres équestres, laboratoires ou encore d'une mort certaine »*, indique l'association. Et pour *« leur assurer une belle retraite bien méritée »*, Seconde vie pour les équidés recherche *« des familles d'adoption aimantes et sensibles à [leur] cause »*.

Des balades à poney ou à cheval

« Pour cela, nous avons besoin d'adhérents et de votre générosité, ce qui nous permet de financer l'entretien du terrain, et des installations, d'acheter le foin, et les compléments alimentaires et de payer les soins », précise le communiqué. Pour plus d'informations sur l'association ou la journée portes ouvertes, contacter le 06 51 78 66 98 ou envoyer un courriel à 2ndeviepourlesequides@gmail.com.

ACHERES Informez-vous sur les prestations pour les handicapés

Les droits et prestations proposés par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) sont souvent méconnus du public. Afin de répondre aux nombreuses questions des usagers qui ignorent souvent pourquoi et comment utiliser au mieux les droits ouverts, la commune accueille plusieurs réunions d'informations.

« Au cours de ces réunions publiques, toutes ces questions sont abordées et les réponses apportées, en tenant compte des situations spécifiques des personnes présentes », indique la description de l'événement. L'équipe de la Coordination handicap locale (CHL) animera ces réunions qui auront lieu à 14 h dans la salle Amarante de la mairie les mercredis 26 avril, 21 juin, 30 août, 18 octobre et 20 décembre.

En bref

BOINVILLE-EN-MANTOIS Piégeurs : réguler des espèces pour équilibrer la faune

Les piégeurs agréés des Yvelines tiendront leur assemblée générale le samedi 22 avril à la salle polyvalente. Leur rôle est de réduire la population de certaines espèces classées nuisibles.

Pour la quinzième année, l'Association des piégeurs agréés des Yvelines (APAY) tiendra son assemblée générale à Boinville-en-Mantois, le samedi 22 avril à 8 h 30. L'APAY réunit près de 250 piégeurs dans le département, dont le but est de diminuer la population des espèces classées nuisibles par l'Etat : le ragondin, le renard ou la fouine par exemple.

« Le piégeage est nécessaire parce qu'il y a des espèces qui n'ont pas de prédateurs, explique Pierre Vergne, président de cette association dont les membres interviennent à titre gratuit. *Et quand ils sont trop importants, ça amène des maladies, dérègle l'équilibre de la faune [et] peut créer des problèmes chez les particuliers. »*

« Des espèces qui n'ont pas de prédateurs »

Pour diminuer ces populations de nuisibles, Pierre Vergne explique que les piégeurs utilisent *« à 80 % des pièges qui prennent vivant, tels que des cages »*. Ces derniers sont favorisés car ils permettent de relâcher des espèces capturées qui ne seraient pas nuisibles. Pierre Vergne insiste sur le fait que les piégeurs *« sont là pour réguler, pas pour exterminer ou détruire »* et apprécie que leur actions permettent *« de protéger et maintenir certaines espèces »*.

HARDRICOURT Logement social : « Je ne veux plus de ghettos sociaux »

Le maire hardricourtois explique pourquoi il essaie d'imposer un tiers de logements sociaux dans les nouvelles constructions collectives, à l'instar d'un chantier en cours de 140 appartements.

Plutôt bonne élève, sa commune n'a pas de pénalités financières au titre de la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (SRU). Avec son taux de 18,5 % de logements sociaux en 2016 et plusieurs projets en cours, rien ne l'oblige aujourd'hui à en construire... mais son maire, Yann Scotte (DVD), se bat depuis son élection pour que les promoteurs privés intègrent un tiers de logements sociaux dans leurs programmes immobiliers.

« *Hardricourt ne doit pas construire, Hardricourt veut construire* », résume-t-il de la commune de 2 000 habitants qui jouxte Meulan-en-Yvelines, en aval de la Seine. « *Je n'ai rien contre le logement social à partir du moment où il est maîtrisé, par une réelle mixité projet par projet* », indique-t-il. Cet édile « *de droite sociale* », qui « *ne veut plus de ghettos sociaux* », souhaite aussi « *intégrer les populations en leur offrant le même accès aux services publics que tout un chacun* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

« Quand je suis arrivé, on a stoppé tous les programmes de construction qui ne répondaient pas à ces critères, se souvient Yann Scotte (DVD). J'ai mis les permis de construire sous le coude. »

« Hardricourt veut construire »

Elu à la tête de la municipalité en 2014, il a adopté un modus operandi volontariste à cet égard, proche de celui de son homologue pisciacais, Karl Olive (LR). Quitte à assumer quelques retards : « *Quand je suis arrivé, on a stoppé tous les programmes de construction qui ne répondaient pas à ces critères et demandé à revoir les promoteurs,* se souvient Yann Scotte. *J'ai mis les permis de construire sous le coude.* »



BOUYGUES IMMOBILIER

Face à l'île Belle, les quatre immeubles (ci-dessus modélisés de la Seine, Ndlr) érigés par Bouygues représentent 140 logements, dont 40 sociaux qui seront gérés par le bailleur social Efidis.

Il y a quelques semaines, il a posé la première pierre d'un projet symbolique de ses intentions. Intitulé « *Seinographie* », son premier niveau apparaît déjà en bord de Seine, pour une fin de travaux annoncée en 2018. « *C'est très important pour réhabiliter l'entrée de ville d'Hardricourt, c'était une friche industrielle vraiment moche* », se félicite-t-il de ce chantier mené après démolition et dépollution de ce qui était « *un énorme hangar amianté* » accueillant les camions du fabricant de chocolat Barry-Callebaut.

« Pas de bâtiments de privilégiés »

En bord de Seine, face à l'île Belle, les quatre immeubles érigés par Bouygues représentent 140 nouveaux logements, dont 40 sociaux (gérés par le bailleur social Efidis, Ndlr). « *Ils auront les mêmes balcons, agréments et jardins, on ne voulait pas de bâtiments de privilégiés et de bâtiments de pauvres,* explique Yann Scotte. *C'est un an et demi de bagarres pour avoir de telles prestations : c'est une vraie découverte de la vie de jeune maire ! C'est un monde de squales, celui des promoteurs...* »

Ses administrés, eux, ne sont pas forcément plus partants que les promoteurs. « *On a un tas de jeunes à Hardricourt, incapables d'y trouver un premier logement alors qu'ils ont trouvé leur premier emploi* », argue-t-il, avant de poursuivre : « *Ce n'est pas facile, et je comprends que ce soit délicat pour certains collègues, même si j'aimerais bien que tout le monde prenne sa part* », avance-t-il de ses homologues maires de vallée de Seine, lui dont la commune pourra bientôt respecter l'obligation de 20 % de logements sociaux (puis 25 % en 2025, Ndlr).

« *Politiquement, il faut le vendre. Hardricourt reste une commune relativement privilégiée au niveau de ses habitants, les gens sont prudents vis-à-vis de l'arrivée d'une population précarisée,* conclut Yann Scotte. *Il faut vraiment faire preuve de pédagogie : c'est toujours plus facile pour une grand-mère ou un grand-père de penser à ses petits-enfants qui ne trouvent pas de logement.* »

En bref

YVELINES Les Restos du cœur cherchent des bénévoles

L'association recherche des bénévoles aux profils divers, et veut constituer une équipe pour son futur centre de Mantes.

L'association les Restos du cœur a besoin de bénévoles pour ses centres yvelinois. Les Restos du cœur viennent donc de communiquer une liste, non exhaustive, des différents postes de bénévoles à pourvoir sur l'ensemble de ses 25 centres répartis dans le département. Ces postes, qui nécessitent au minimum une demi-journée de disponibilité par semaine, vont de celui de chauffeur-livreur à de la logistique informatique, en passant par la distribution alimentaire.

L'association va également prochainement ouvrir à Mantes-la-Jolie un « *Restos bébé* » et cherche donc à constituer une équipe de bénévoles, « *de préférence féminine, pour accueillir les mamans et leurs bébés, les conseiller, leur fournir les produits de première nécessité* », précise le communiqué. Pour ce futur centre, la présence minimum est le mercredi matin.

Les Restos du cœur rappellent leur but « *d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies* ». Un projet associatif qui peut être mis en œuvre « *grâce à la mobilisation de 71 000 bénévoles* ». Les personnes intéressées peuvent contacter Michel Mottin au 07 89 62 66 84, ou par courriel à ad78.communication@restosducoeur.org.

En bref

ECQUEVILLY Deux ans de travaux pour la gendarmerie

Une extension, ainsi que de nouveaux logements seront créés, les bâtiments existants seront réhabilités pour un coût « d'environ six millions d'euros ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Dans les locaux actuels, « il n'y a pas de confidentialité », souligne Anke Fernandes (SE), maire.

« *Cela nous tenait énormément à cœur* », détaille Anke Fernandes (SE), maire de la commune. Dès le mois de juillet, les locaux de la gendarmerie située rue du Bel-Air seront en travaux pour environ deux ans. Au programme de cet investissement « *d'environ six millions d'euros* », l'extension, la réhabilitation et la création de nouveaux pavillons pour les gendarmes.

Le Département assure la maîtrise d'ouvrage de ce chantier qui se décomposera en trois phases. La première concernera le désamiantage, ainsi que les travaux préparatoires. La création des nouveaux logements et l'extension de la gendarmerie devraient se faire à partir du 1er décembre prochain. Car dans les locaux actuels, « *il n'y a pas de confidentialité* », souligne l'élue.

« Présence agréable »

La dernière phase portera sur la réhabilitation des logements existants : « *Il est important que les gendarmes puissent être logés là où ils interviennent* », rappelle Anke Fernandes. Avant de poursuivre : « *Leur présence est très agréable sur la commune* ». Toutefois, selon l'élue, « *il n'y a pas de renforcement* », des effectifs de la brigade prévu.



VALLEE DE SEINE Antennes-relais : vers une implantation nécessaire ?

Ils peuvent être personnellement opposés aux implantations d'antenne-relais. Mais dans certaines communes, l'absence de réseau téléphonique pousse les maires à y réfléchir.

« *Vous m'entendez mieux comme ça ? Je suis au premier étage.* » Même dans la mairie d'Evecquemont, il est parfois difficile pour la maire Ghislaine Senée (EELV) de capter le réseau téléphonique et d'entretenir une conversation. A l'heure où ces questions deviennent indispensables pour attirer de nouveaux habitants, la maire épiscomontoise a choisi d'installer prochainement une antenne-relais, à proximité du massif de l'Hautil et de la route départementale 922.

Dans la vallée de Seine, les projets d'installation d'antenne-relais, que l'on soit pour ou contre, sont régulièrement d'actualité. A Conflans-Sainte-Honorine, l'opérateur Free mobile s'est fait refuser deux fois par la mairie son projet d'implantation dans la zone d'activité des Culs baillets. A Triel-sur-Seine, après s'être fait refuser son permis d'aménagement sur l'avenue de Poissy par la mairie, Free mobile pourrait s'installer à proximité du château, là où sont ses concurrents.

A Evecquemont, le projet a été présenté lors d'une réunion publique le 30 mars dernier, en présence de Bouygues Telecom qui va installer une antenne. « *J'avais été contre un projet de SFR il y a environ dix ans. A l'époque il y avait une pétition que 190 foyers avaient signée* », rappelle Ghislaine Senée, dont la décision peut surprendre. « *Au bout de dix ans, les besoins changent,* justifie-t-elle. *On ne peut plus voter contre ce type de projets.* » C'est pourquoi, si elle n'a pas voté contre, elle s'est abstenue de le voter au conseil municipal.

« Contre il y a dix ans »

Cette opposition, Bouygues Telecom s'en rappelle également : « *Nous avions fait une tentative il y a quelques années de couvrir la commune en y implantant une antenne. Une réunion avait été organisée mais l'ambiance avait été plutôt hostile.* » La situation a visiblement évolué depuis. « *Tout le monde m'en parle,* souligne Ghislaine Senée. *Avoir un meilleur réseau permettrait de revitaliser le centre bourg et d'attirer de nouveaux arrivants.* »

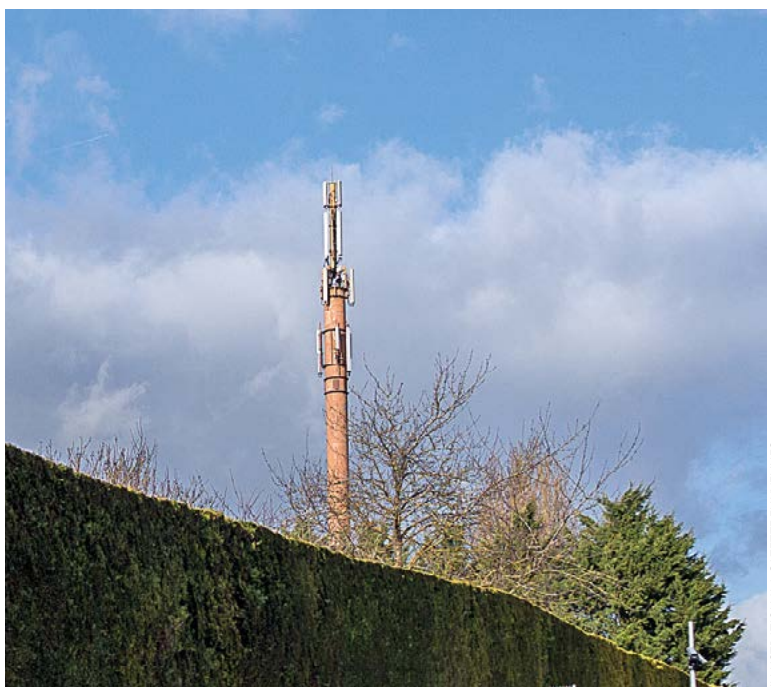


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

A Evecquemont, de l'autre côté du massif de l'Hautil, un projet de Free a également été refusé. « L'antenne faisait cinq mètres, ce qui est trop haut », indique Ghislaine Senée (EELV), maire.

Des demandes de riverains qui se retrouvent également à Triel-sur-Seine. « *Certains Triellois, nous ont fait une demande car ils sont chez Free* », détaille Michel Poirot, adjoint à l'urbanisme. Avant de rappeler que « *depuis l'automne, il existe une nouvelle réglementation* » qui impose aux opérateurs d'informer par écrit le maire ou le président d'intercommunalité pendant la phase de recherche, et de lui transmettre un dossier « *deux mois avant le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme* ».

« Pas avant la validtion du plan local d'urbanisme »

Cette demande implique également que le dossier doit être mis à consultation du public sous dix jours après la réception du dossier par la mairie. Et si le premier projet de Free a essuyé un refus, un deuxième projet est en cours « *avec l'accord de la mairie* ». Toutefois, « *rien n'est définitif* », tempère l'élu. Qui ajoute : « *Le dossier est consultable à la mairie. Chacun peut y faire ses observations.* »

Retour à Evecquemont, de l'autre côté du massif de l'Hautil, où un projet de Free avait également été refusé. « *L'antenne faisait cinq mètres, ce qui est trop haut* », indique Ghislaine Senée, qui souhaite une antenne « *sobre, cachée par les arbres* ». Avant de conclure : « *Elle ne sera pas installée avant la validation du plan local d'urbanisme.* »

En bref

VALLEE DE SEINE De nouveaux horaires pour la Ligne J en décembre

La SNCF, la RATP et le Syndicat des transports d'Île-de-France ont annoncé l'arrivée des nouvelles grilles horaires pour trois de leurs lignes, dont la ligne J du Transilien.

Fin 2016, une nouvelle grille horaire était à l'étude par la SNCF pour la ligne J du Transilien avec l'objectif d'en améliorer la régularité. Fin mars, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a adopté ces nouveaux horaires qui devraient être mis en place à partir de la mi-décembre.

« *Les horaires de ces lignes ont été fixés il y a plus de 20 ans, et ne sont plus adaptés face à la hausse du trafic liée aux grandes évolutions démographiques qu'a connu l'Île-de-France* », indique le communiqué commun du Stif, de la SNCF et de la RATP, à propos des nouveaux horaires du RER A, et des lignes L et J.

D'après le blog de la ligne J cette refonte des horaires a pour objectif « *une bien meilleure fiabilité de la grille* » et promet qu' « *il y aura trois fois moins de pointes avec un retard important* ».

Le blog annonce également « *une desserte mieux corrélée aux flux de par la densification de la desserte des gares à fortes fréquentations entre Conflans-Sainte-Honorine et Argenteuil* ». Le troisième objectif est une desserte plus lisible : « *C'est-à-dire d'avoir toujours les mêmes arrêts en gare pour chaque destination en heures de pointe et en heures creuses* ».

En bref

ROSNY-SUR-SEINE Quel avenir pour le bac ?

Le mois dernier, le conseil municipal de Guernes, qui finançait à hauteur de 15 000 euros l'équipement, a renoncé à sa participation. Du côté rosnéen, il a été décidé lors du dernier conseil municipal, de fixer un prix unique de deux euros.



LA GAZETTE EN YVELINES

La municipalité envisage également « d'ouvrir le bac à des entreprises pour une privatisation en semaine ».

Du mois de mai jusqu'à l'automne, du vendredi au dimanche, le bac assure la traversée entre Rosny-sur-Seine et Guernes depuis 2013 et était financé par les deux communes. Mais le mois dernier, le conseil municipal de Guernes, qui finançait à hauteur de 15 000 euros l'équipement, a renoncé à sa participation, le mettant en péril. Du côté rosnéen, il a été décidé, lors du dernier conseil municipal, de fixer un prix unique de deux euros.

Des privatisations en semaine

« *L'idée c'était de le sauver, il ne fallait pas que le tarif soit dissuasif* » constate Pierre-Yves Dumoulin (LR), adjoint rosnéen mais également vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise en charge des déplacements, de la mobilité et des transports. La municipalité envisage également « *d'ouvrir le bac à des entreprises pour une privatisation en semaine* ».

Sur le long terme, « *deux possibilités* » sont à l'étude pour le bac : « *Soit on le passe à l'intercommunalité, qui gère déjà la partie juziéroise du bac entre Juziers et Aubergenville, soit on l'intègre dans le plan global du programme de Seine à vélo (visant à développer le cyclotourisme et prévu pour 2020, Ndlr).* »



FLINS-SUR-SEINE Un chauffeur de poids-lourds décède à Renault

Alors qu'il chargeait des voitures sur son camion, le plateau supérieur lui est tombé dessus.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Quelle que soit l'entreprise pour laquelle nous travaillons (…) nous ne venons pas à l'usine pour y perdre la vie », a réagi la CGT par communiqué.

Dans la soirée du 10 avril, un accident du travail a coûté la vie à un chauffeur de poids lourd de 59 ans à l'usine Renault.

Vers 19 h 25, en zone de fret, ce dernier effectuait le réglage du chemin de roulement de son camion et chargeait quatre voitures sorties des ateliers. Alors qu'il ajustait les deux plateaux de chargement, le plateau supérieur lui est tombé dessus et lui a écrasé la boîte crânienne.

Le chauffeur, sans équipement de sécurité, est resté bloqué entre le camion et la remorque jusqu'à l'arrivée des sapeurs-pompiers. Ces derniers l'ont désincarcéré et n'ont pu que constater son décès, malgré des tentatives de réanimation. L'intervention aura duré deux heures. Le corps de la victime a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine) pour une autopsie.

Une intervention de deux heures

L'enquête a été confiée aux policiers du commissariat des Mureaux, avec l'aide de l'inspection du travail. « *Quelle que soit l'entreprise pour laquelle nous travaillons (…) nous ne venons pas à l'usine pour y perdre la vie* », a réagi la CGT par communiqué. Le syndicat dénonce également « *des conditions de plus en plus difficiles. (…) Ce n'est pas par hasard que se produisent les accidents* ».

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE La cycliste et le coureur blessés dans un accident

Vendredi soir, vers 21 h 30, un accident sur la route départementale 157, à hauteur de Saint-Germain-en-Laye a fait deux blessés légers. Pour une raison encore indéterminée, un automobiliste de 79 ans, originaire de Maisons-Laffitte, circulant en direction du Mesnil-le-Roi a percuté à la suite une cycliste de 29 ans et un coureur de 28 ans. Sur place, les secours diagnostiquaient une fracture du genou gauche pour la cycliste et un hématome sous-dural pour le coureur. Tous les trois ont été transportés au centre hospitalier de Poissy sans pronostic vital engagé. Des prélèvements ont été réalisés sur le conducteur de la voiture.

HARDRICOURT Vols de panneaux : la mairie portera plainte

C'est dans un post-scriptum du « *Mot du maire* » dans le journal municipal du mois d'avril que Yann Scotte (DVD) a exprimé son mécontentement vis-à-vis des incivilités et des dégradations. L'édile hardricourtois s'insurge : « *Un acte fou vient de franchir un cap !* » Deux panneaux de signalisation auraient été arrachés « *manquant de peu d'occasionner un accident fatal en face à face automobile à une famille empruntant la rue de l'Aulnaye Hernant* ». Le maire informe désormais que « *la municipalité judiciarisera à compter de maintenant ces actes aux conséquences irresponsables* ».

VALLEE DE SEINE Tous les ans, il volait au printemps

Un jeune homme a été interpellé mercredi 12 avril. Il est soupçonné d'avoir commis plusieurs vols, tous réalisés au printemps.

L'arrivée des beaux jours l'incitait peut-être à voler. Mercredi 12 avril, les effectifs de la sûreté urbaine du commissariat de Mantes-la-Jolie ont interpellé un jeune homme de 24 ans à Gargenville. Il aurait commis trois vols en 2015, 2016 et 2017 sur la commune et à Porcheville. Les policiers l'ont confondu grâce à ses empreintes digitales.

En avril 2015, il avait forcé les portières d'une voiture et avait dérobé les objets qui se trouvaient à l'intérieur. En mars 2016, il avait dérobé une tronçonneuse dans un garage. Son dernier vol remonte au mois de mars dernier. Il avait volé une voiture municipale à Porcheville. Cette dernière avait été retrouvée brûlée par les forces de l'ordre.

Une voiture municipale brûlée

En garde à vue, le jeune homme a reconnu les deux faits les plus anciens mais pas le vol de voiture. Il est passé en comparution immédiate devant le tribunal de Versailles.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Aprés avoir empêché le contrôle, le conducteur se rend

Alors que les policiers tentent de contrôler une voiture, une seconde les en aurait empêché.

Mardi 11 avril, la situation a été tendue sur l'avenue de Poissy, aux environs de 22 h 15. Des pierres ont été lancées sur le bus 25 alors qu'il effectuait son parcours. Toutefois, ces jets n'ont fait ni blessés ni dégâts. Les policiers, appelés pour sécuriser la zone, voient arriver une Citroën C3 qu'ils tentent de stopper pour contrôler ses occupants.

Une seconde voiture, une Twingo, se serait alors interposée pour empêcher ce contrôle et permettre à la première voiture de prendre la fuite. La Twingo esquive également le contrôle et ses occupants l'abandonnent avant de se réfugier dans les étages d'un immeuble de la place des Pierreuses.

Voiture abandonnée

Alors que la Twingo est enlevée, son conducteur, un Chantelouvais de 25 ans, se présente aux forces de l'ordre. Il a été placé en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

lagazette-yvelines.fr
en Yvelines

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous.

09 54 82 31 88

le@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-JOLIE Ils tabassent leur ex beau-frère sur le parking de l'Inter

Les deux hommes de 20 et 31 ans sont intervenus pour défendre leur sœur pendant une dispute. Ils ont été condamnés à cinq et sept mois de prison avec sursis.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le 8 avril dernier, les deux hommes avaient frappé leur ex-beau-frère sur le parking de l'Intermarché mantais.

Mercredi dernier, le tribunal correctionnel de Versailles a condamné deux frères de 20 et 31 ans à des peines de cinq et sept mois de prison avec sursis, nous apprend *Le Parisien.* Le 8 avril dernier, les deux hommes avaient frappé leur ex beau-frère sur le parking de l'Intermarché mantais. La victime avait perdu connaissance et avait été conduite à l'hôpital avec un sévère traumatisme crânien, une fracture du nez et du plancher orbital.

« J'ai perdu le contrôle »

Ce jour là, l'homme sort du magasin avec son fils et son ex-femme. « *J'avais fait des courses pour les enfants et j'ai souhaité partir avec l'aîné comme c'était convenu. Mais ma femme s'y est opposée* », raconte-t-il à la barre des témoins. La dispute éclate alors entre la victime et sa femme qui appelle ses frères à la rescousse. Ces derniers le sortent alors de la voiture avant de le rouer de coups.

Selon le quotidien francilien, les deux frères se sont excusés auprès de la victime : « *J'ai perdu le contrôle. L'émotion a pris le dessus.* » Leurs avocats, ont rappelé que la famille était inquiète car l'identité de l'homme était incertaine et qu'ils avaient peur qu'il n'enlève l'enfant.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Retranché avec un enfant de neuf ans

Cette mère de famille conflanaise a sûrement eu une grosse frayeur vendredi soir. Peu après 23 h, les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine se rendent à son domicile, rue des Frères Dhéret, indique *Le Parisien.* Devant son domicile, elle explique aux forces de l'ordre que, suite à une dispute, son conjoint vient de s'enfermer à l'intérieur avec leur enfant, âgé de neuf ans. Elle précise également que l'homme est armé d'une carabine 22 long rifle. Les policiers décident alors d'ouvrir la porte. L'homme n'oppose pas de résistance lors de son interpellation. Il a été placé en garde à vue pour expliquer son geste.

VERNOUILLET Des pierres lancées en direction des policiers

Dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 avril, les forces de l'ordre sont appelées pour un feu de poubelle avenue de Triel. Alors qu'ils sécurisent l'intervention des sapeurs-pompiers vers 2 h 10, les effectifs de la brigade anti-criminalité auraient été pris à parti par cinq personnes porteuses de capuches. Des pierres auraient été lancées dans leur direction. Pour disperser le groupe, ils ont fait l'usage de deux tirs d'un lanceur de balles de défense. Aucun blessé et aucun dégât n'ont été constatés. Les auteurs des jets de pierres se sont eux enfuis, sans avoir été interpellés.

LIMAY Il s'enfuit par la fenêtre après une dispute

Les policiers l'ont retrouvé le visage en sang et avec une fracture ouverte dans la nuit du 10 au 11 avril.

Dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 avril, vers 1 h 20, les policiers ont interpellé un jeune homme de 23 ans avenue Jean-Baptiste Corot, à proximité de la Seine. Une voisine, habitant au dernier étage, avait composé le 17 en précisant qu'elle entendait des bruits étranges sur le toit de son immeuble. Elle suspectait un possible cambriolage.

Sur place, l'effectif entend des cris venant d'une ruelle située derrière le bâtiment. Ils découvrent alors un jeune homme, le visage en sang et présentant une fracture ouverte du tibia à la jambe gauche.

Transporté par les pompiers

Il explique aux policiers s'être enfui d'une fenêtre du deuxième étage suite à une dispute avec ses colocataires, mais refuse de donner leurs identités. Il a été transporté par les sapeurs-pompiers au centre hospitalier de Meulan-en-Yvelines.

AUBERGENVILLE Au volant d'une voiture volée, il percute deux policiers

La voiture avait été volée le 13 avril à Gentilly (Val-de-Marne). Elle a été repérée grâce à un système de géolocalisation.

Vendredi dernier, peu avant 11 h, les policiers du commissariat des Mureaux ont arrêté un homme de 34 ans au volant d'une Citroën C4 volée.

Dispositif de surveillance

La voiture, dérobée la veille à Gentilly (Val-de-Marne), avait été repérée au niveau de l'avenue de la Division Leclerc, sur les hauteurs de la ville, grâce à un système de géolocalisation. Les forces de l'ordre mettent alors en place un dispositif de surveillance et repèrent deux hommes qui montent dans la voiture.

Le conducteur, s'apercevant de leur présence, démarre. Il aurait percuté légèrement deux fonctionnaires. Une herse est jetée pour l'arrêter, mais il parvient à prendre la fuite. Son complice s'enfuit à pied et est interpellé. Il a été placé en garde à vue au commissariat des Mureaux. La Citröen C4 a été retrouvée par les forces de l'ordre, mais pas son conducteur.

nexity une belle vie immobilière

GRAND LANCEMENT LE 27 AVRIL 2017 !

MEULAN-EN-YVELINES / HORIZON

- Appartements du studio au 4 pièces
- Jardin, terrasse, balcon ou loggia
- Panorama d'exception
- En cœur de ville



ESPACE DE VENTE :
AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC
DE HAUTECLOCQUE
78250 MEULAN-EN-YVELINES

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe
DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store
nexity.fr

dps&co - Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Illustrateur : ARKA STUDIO. Crédit Architecte : ADG Architecture. Nexity Domaines Féréal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Avril 2017. (1) Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale d'un montant de 140 000 € avec 15 000 € d'apport (hors frais de notaire et de prêt), par un couple, primo accédant sans personne à charge, dont le revenu fiscal de référence en 2015 était de 35 000 €, bénéficiant d'un PTZ. Financement réalisé grâce à un prêt amortissable à taux fixe d'un montant de 69 000 €, d'une durée de 25 ans, prêt amortissable à taux fixe pendant toute sa durée, mensualités de 480,30 € pendant 10 ans, puis 91,41 € pendant 12 ans, puis 497,10 € pendant 3 ans, TEG 2,62 % et Coût total 19 695 € intérêts et assurances inclus ; d'un PTZ d'un montant de 56 000 €, d'une durée de 22 ans, prêt amortissable à taux fixe, mensualités de 16,80 € pendant 10 ans, puis 405,69 € pendant 12 ans, TEG 0,49 % et Coût total 4 435 € intérêts et assurances inclus ; l'ensemble pour une mensualité globale lissée de 497,10 € pendant 25 ans. La cotisation d'assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour le prêt amortissable et pour le PTZ est de 0,36 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 %. Simulation faite sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 04/04/2017 pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucune façon une offre commerciale ou publicitaire de financement et n'a aucune valeur contractuelle.

BOXE Le Pisciacais Zakaria Attou conserve sa ceinture européenne des super-welters

Ce week-end, Zakaria Attou a remporté son combat contre Maxime Beaussire à Deauville. Ce qui lui permet de garder son titre de l'Union européenne en super-welters.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« Ca s'est joué à l'expérience et j'ai montré que c'est moi le numéro un », a déclaré Zakaria Attou de ce combat au micro de L'Equipe 21.

Le sociétaire de l'AS Poissy boxe, Zakaria Attou, remettait son titre de l'Union européenne en jeu ce samedi 15 avril au Centre international de Deauville. Pour conserver sa ceinture des super-welters, Zakaria Attou (34 ans) s'est imposé contre le Normand Maxime Beaussire (25 ans) au terme d'un combat disputé.

Le Pisciacais a arraché la victoire au terme des douze rounds sur décision des juges. Alors que deux juges ont donné Zakaria Attou vainqueur (116-113, 115-113), le troisième l'a donné à Maxime Beaussire (113-115).

« *Je suis fier de moi. Cette victoire est le fruit d'un travail de longue haleine,* a apprécié le Pisciacais au micro de *L'Equipe 21*. *La boxe, c'est le noble art et non pas seulement avancer en donnant des coups. J'ai fait ce qu'il fallait pour l'emporter. J'ai su le gérer et le manœuvrer. Ça s'est joué à l'expérience et j'ai montré que c'est moi le numéro un.* »

Victoire aux points

C'est en septembre 2016 que Zakaria Attou avait décroché sa ceinture européenne. Il avait gagné son combat contre l'Italien Emanuele Della Rosa au cours d'un grand gala de boxe organisé à Chanteloup-les-Vignes, ville où Zakaria Attou travaille.

FOOTBALL les Mureaux dans le dernier carré

Les Muriautins (DH) prolongent l'aventure en Coupe de Paris, compétition francilienne dans laquelle ils s'illustrent régulièrement avec notamment une victoire en 2014. Ce week-end, l'Olympique football club Les Mureaux (OFCM) était opposé à la réserve d'Aubervilliers (PH) dans le cadre des quarts de finale.

C'est dans les prolongations que les Muriautins sont allés arracher leur victoire et réussissent à s'imposer (0-1). Un succès qui leur permet de rejoindre les demi-finales, une semaine avant la reprise de la Division d'honneur et leur derby contre le leader Versailles, le samedi 22 avril.

VOLLEY-BALL Le CAJVB s'incline contre Villejuif

Ce week-end dans le cadre des playoffs de Nationale 2, les seniors du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ont perdu à domicile face à Villejuif 3 sets à 1 (26-28, 26-24, 23-25, 20-25). Ce revers maintient les Conflanais à la cinquième place de leur groupe (sur huit). « *Depuis la finale de la coupe de France, on sent que l'équipe a du mal à retrouver son meilleur niveau,* estime le club dans un communiqué. *Il reste deux matchs et la Coupe des Yvelines pour bien terminer la saison, cette défaite ayant certainement annihilé les dernières chances d'accession en Elite.* » La prochaine rencontre du CAJVB en Nationale 2 aura lieu le 30 avril sur le terrain de Chantepie.

FOOTBALL Poissy chute à Amiens

En déplacement sur la pelouse d'Amiens (9ème du classement) ce week-end, les Pisciacais ont enregistré une deuxième défaite consécutive à l'issue d'une rencontre riche en buts (3-2). Si les deux équipes retournent aux vestiaires dos à dos (1-1 à la mi-temps), Amiens va prendre l'ascendant en seconde mi-temps grâce à deux buts (73ème et 80ème minute). Le but de Poissy dans les arrêts de jeu (90ème+2 minute) ne suffira pas aux Pisciacais pour éviter le revers. Cette défaite fait chuter Poissy à la 11ème place du championnat, avec quatre points d'avance sur le premier non-relégable. Samedi 22 avril, Poissy recevra Croix (10ème du classement).

BASKETBALL Poissy décroche son ticket pour la Nationale 2

Pour sa dernière journée de Nationale 3, Poissy recevait Sceaux pour une finale au sommet. Alors que le vainqueur repartait avec son ticket pour la Nationale 2, Poissy s'est imposé.

La tension aura été à son comble jusqu'à la toute dernière journée de la saison pour la Poissy basket association. Avant cette ultime rencontre de Nationale 3, les équipes de Poissy et de Sceaux tenaient la tête du classement avec une égalité parfaite de points.

Mais pour le dernier match du championnat, ce sont justement ces deux équipes qui s'affrontaient sur le parquet pisciacais, avec à la clé pour le vainqueur, une montée en Nationale 2. Au terme de cette véritable finale, ce sont les Pisciacais qui l'ont emporté (65-49) dans un complexe Marcel Cerdan acquis à leur cause.

Une véritable finale

Dans ce match plutôt défensif qui n'aura pas vu beaucoup de points être inscrits, c'est Sceaux qui menait d'une courte avance à la mi-temps (30-32). Mais au retour des vestiaires, les Pisciacais vont réaliser un troisième quart temps décisif et prendre l'avantage (45-38), pour ne plus lâcher leur avance et s'imposer. Relégué la saison dernière, Poissy n'aura donc connu qu'une seule saison en Nationale 3 avant de retourner en Nationale 2.

FOOTBALL Le FC Mantois de retour dans la zone de relégation

Pour la 26ème journée de CFA, les footballeurs du Mantois se sont inclinés contre l'actuel leader. Le FC Mantois a perdu de la plus petite différence sur la pelouse de Cholet (1-0). Le seul but de la rencontre a été inscrit en tout début de rencontre par Trabelsi (5ème minute). Un quart d'heure avant la fin de la première mi-temps, les sang et or ont pris un carton rouge et ont dû finir la rencontre à dix. Cette défaite signe la quatrième rencontre sans succès du FC Mantois qui retombe dans la zone rouge, en tant que premier relégable. Le club entre dans la dernière ligne droite avec seulement quatre matchs restants cette saison.

CYCLISME Une course-vélo nature à Morainvilliers

Le Comité départemental du sport en milieu rural organise sa première édition de la « *Course-vélo nature* » le samedi 6 mai dans la forêt domaniale de Morainvilliers. Cette dernière, de type « *run et bike* », alterne course à pied et vélo en binôme.

Trois courses seront proposées en fonction de l'âge avec une course enfants de 2 kilomètres à 14 h, une course jeunes de 6 kilomètres à 14 h 30, et une course adultes de 10 kilomètres à 15 h 30. Les inscriptions peuvent être faites sur le site internet cdsmr78.fr. Plus de renseignements au 06 85 61 23 81 ou par courriel à cdsmr78@gmail.com.

CYCLISME Le rallye des Clochettes est de retour

La section cyclotourisme de l'Entente sportive magnanvilloise (ESM) organise son traditionnel rallye des Clochettes le lundi 1er mai. Trois parcours seront proposés : 100, 75 et 40 kilomètres. Les départs s'effectueront de 7 h à 9 h 30 et l'accueil se fera au complexe culturel la Ferme, situé près de la mairie.

Les tarifs sont de 4 euros pour les licenciés, 6 euros pour les non-licenciés, et 2 euros pour les moins de 18 ans. « *Les participants sont considérés en excursion personnelle et doivent se conformer au code de la route* », prévient l'événement. Plus de renseignements sur cyclomagnanville.sportsregions.fr.

CANOE-KAYAK Les mantais brillent à Boulogne-sur-Mer

La section canoë-kayak de l'Association sportive mantaise (ASM) a commencé sa saison de sprint en course en ligne, le week-end des 8 et 9 avril, par l'International race organisée à Boulogne-sur-Mer. Franck Le Moel a décroché la troisième place sur le kayak 200 mètres, tout juste devancé par un médaillé d'argent aux derniers Jeux olympiques. Il devance deux autres Mantais, Nicolas Boursier (4ème) et son frère Yoann Le Moel (5ème). Les frères Le Moel décrochent aussi la 3ème place en kayak biplace 200 mètres. Salya Lefoulon démarre bien sa saison avec une troisième place en kayak junior dames 500 mètres, derrière deux membres de l'équipe de France.

TENNIS Portes ouvertes au club de Mantes

La section tennis de l'Association sportive mantaise (ASM) organise une journée portes ouvertes le dimanche 23 avril. De 9 h à 18 h, venez découvrir les différentes activités du club sur ses installations de l'île Aumone de Mantes-la-Jolie.

Des animations seront proposées entre 14 h et 17 h avec notamment de l'initiation au tennis et au padel, une variante du tennis qui fait fureur et débarque à l'ASM tennis. Cette journée sera l'occasion d'obtenir des tarifs promotionnels.

Plus de renseignements sur le site internet asmtennis.net.



JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE





Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

L'entreprise Jean Lefebvre met en œuvre une solution économique de renouvellement des couches de roulement de vos chaussées et parkings. Les ECF (enrobés coulés à froid) permettent de donner une seconde vie à vos chaussées usées en surface avec les avantages suivants :

> Faible épaisseur de mise en œuvre ne nécessitant pas la mise à niveau des émergences
> Application directe sur le revêtement existant
> Rapidité d'exécution pour une moindre gène des riverains
> Remise en circulation immédiate
> Uniformisation des surfaces et amélioration de l'adhérence

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES
113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex
Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61
travauxlesmureaux@ejl.fr

TRIEL-SUR-SEINE Les Comédiens de la tour présentent L'affaire Dreyfus

Le théâtre Octave Mirbeau accueille la troupe trielloise du vendredi 21 au dimanche 23 avril pour trois représentations de leur pièce Dreyfus, l'affaire…



THÉÂTRE ET CULTURE À TRIEL

La pièce Dreyfus, l'affaire… retracera cette partie de l'histoire française.

La célèbre affaire Dreyfus qui a profondément marqué le XIXème siècle, refait parler d'elle ce week-end au théâtre Octave Mirbeau. Pierrette Dupoyet, comédienne et auteure dramatique revient sur cette affaire scandaleuse dans sa nouvelle pièce *Dreyfus, l'affaire…* avec les Comédiens de la tour.

« Qui divisa la France en deux »

Cette affaire impliqua de nombreux intellectuels dont Emile Zola qui prit la défense du capitaine Dreyfus le 13 janvier 1898 à travers sa fameuse lettre « *J'accuse* », publiée dans *l'Aurore*. Cette erreur judiciaire fut à l'origine d'une crise sociale et politique de grande ampleur qui engendra de nombreux évènements tels que la déportation d'Alfred Dreyfus, puis la révision du procès à Rennes et enfin sa réhabilitation.

Les spectateurs auront l'occasion de découvrir ce pan de l'histoire vendredi et samedi à 21 h, et dimanche après-midi à 16 h au théâtre de Triel-Sur-Seine. Philippe Prévost et Sylvie Langlois sont à l'origine d'une mise en scène qui permet de revenir sur les évènements « *d'une sombre affaire d'antisémitisme qui divisa la France en deux* » selon leur communiqué.

Le tarif est de 5 à 9 euros et les réservations sont possibles sur le répondeur du 01 39 27 94 59 ou bien à l'adresse courriel comediensdelatour@gmail.com. Plus d'informations sur comediens-delatour.pagesperso-orange.fr.

ANDRESY Classique et impros au festival de jazz

La commune organise la première édition du festival Les rencontres du jazz à Andrésy le vendredi 21 avril à la salle Rameau de l'espace Saint-Exupéry.

L'association Jazz au confluent et l'Ecole de musique et de danse d'Yvry Gitlis organisent le festival *Les Rencontres du jazz* à Andrésy, vendredi 21 avril à l'espace Saint-Exupéry. Les spectateurs seront accueillis gratuitement dès 20 h 30 pour une longue soirée de jazz.

Pour la première fois Dan Duparc, de l'association Jazz au confluent, sera accompagné d'élèves et d'enseignants de cette école ainsi que de certains élèves de Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Achères mais aussi Maurecourt et Maisons-Laffitte.

« Des classiques du jazz »

Les spectateurs auront l'occasion de découvrir des morceaux choisis mais aussi de redécouvrir des classiques du jazz à travers certaines improvisations. Le festival regroupe trente-cinq musiciens qui seront accompagnés de nombreux instruments comme le saxophone, la basse, la contrebasse ou le piano. Il y aura également une chanteuse pour soutenir les élèves et les aider à rythmer cette soirée.

Plus de renseignements au 01 34 01 11 65 et sur andresy.com.

ROSNY-SUR-SEINE Une exposition dédiée aux jeunes artistes

Les artistes sont à l'honneur du 21 avril au 5 mai à La passerelle. La commune et l'Association coup de pinceau ont structuré cette exposition pour leurs jeunes artistes entre 15 et 25 ans. Ils invitent chaque amateur d'art à se présenter vendredi 21 avril à 18 h 30 pour le vernissage de l'exposition. Celle-ci est accessible à tout public gratuitement pendant deux semaines de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. La soirée de clôture qui se déroule le vendredi 5 mai à 18 h 30 sera également l'occasion d'une remise de prix pour les jeunes artistes.

AUBERGENVILLE Une soirée tout en lumières

La commune met de nouveau en place la Parade lumineuse mais elle propose cette année un nouvel itinéraire. Aubergenville s'éclairera de mille et une lumières pour une longue soirée pleine de festivités. Contrairement à l'an passé, la Parade ne se terminera pas place Louvain mais elle y débutera, à 20 h 45. Ce nouvel itinéraire propose de traverser le boulevard Louis Renault avant de rejoindre les Berges de Seine pour la suite de la Parade. Les informations sont disponibles au 01 30 90 45 83 ou sur aubergenville.fr.

MORAINVILLIERS Un carnaval de super-héros

Le carnaval aura lieu ce samedi 22 avril à Morainvilliers. La commune propose cette année de défiler sur le thème des super-héros. Le parcours commencera à 9 h 45 devant la mairie, il passera par le chemin du parterre et terminera par la rue des vergers et celle de la vallée maria pour revenir sur la pelouse de la mairie afin de brûler le bonhomme Carnaval. Les parents qui apportent un gâteau pourront le déposer à la mairie dès 9 h. La municipalité offre les confettis de même que la boisson et les bonbons pour la collation. Plus d'informations sur morainvilliers-bures.fr

LIMAY Paysages abstraits à la médiathéque

L'Ecole municipale d'art plastique vous propose l'exposition des paysages du 20 avril au 3 mai à la médiathéque de Limay. Cet évènement met à l'honneur Loïc Mesnage, un artiste local dont les œuvres abstraites sont visibles le lundi et le mardi après-midi et du mercredi au samedi. Plus d'informations sont disponibles sur mediatheque.ville-limay.fr ou au 01 34 97 27 35.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article Limay – Concert hommage à Alain Bashung de l'édition de la semaine dernière. Le concert n'a pas lieu le 25 avril mais le 15 avril. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs ainsi que des organisateurs pour cette erreur.

VERNEUIL-SUR-SEINE Un complot médiatico-politique très théâtral

Philipe Risoli et Nathalie Marquay Pernaut seront à l'affiche pour la représentation de *Piège à Matignon,* samedi 22 avril à 21 h à l'espace Maurice-Béjart. Une pièce de théâtre à succès qui termine sa sixième saison le mois prochain. François, un homme politique prometteur est victime d'un complot qui brise sa carrière.

Ce complot médiatique mettra un frein à sa carrière mais aussi à son ascension vers le poste de premier ministre, c'est donc avec l'aide de sa femme et de sa femme de ménage que François va tenter de reprendre en main sa carrière. Le tarif est de 38,50 euros pour les plus de 21 ans. Plus d'information sur ville-verneuil-sur-seine.fr et au 01 39 71 57 00.

MAGNANVILLE Un mentaliste au Colombier

Un spectacle de magie mentale, voilà ce que propose Thierry Collet et la Compagnie le phaléne aux jeunes de vallée de Seine, samedi 22 avril au Colombier à 20 h 30. *Influence* est un mélange entre l'hypnose, la manipulation psychologique, le théâtre et la magie.

Un spectacle qui va mettre du désordre dans l'esprit du public à travers de nombreuses expériences étranges et inquiétantes, qui permettront à Thierry Collet de faire participer son public à ce spectacle de magie particulier.

Le tarif du spectacle est de 10 euros. Plus d'informations sur magnanville.fr et au 01 34 77 65 09.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Un concert de rock à ne pas rater

Le théâtre Simone Signoret reçoit le groupe phare de l'année 2016. Les Radio Elvis seront présents le jeudi 27 avril à 20 h 30 pour une date unique sur la scène conflanaise.

Pierre Guénard, Manu Ralambo et Colin Russeil ont été révélés il y a un an avec leur premier album *Les conquêtes*. Leur album sensationel de rock français est constitué de 11 titres dont *Au loin les pyramides* et *Les moissons*.

Ils ont remporté le prix d'album révélation de l'année il y a tout juste deux mois, lors des *Victoires de la musique*.

Des places sont encore disponibles sur theatre-simone-signoret.fr pour un tarif de 22 à 28 euros.

OFFRES D'EMPLOI*
"Traitées par la Mission Locale du Mantois"

- **Auxiliaire de vie EAV - 1 poste**
Magnanville - CDD 35 h - Avoir de l'expérience auprès des personnes âgées (Grande dépendance) - Maîtrise orale et écrite du français - Ne pas être allergique aux produits de ménage - Se référer aux critères EAV - Participation à la prise en charge de résidents - Réveiller les résidents - Aide alimentaire - Accompagner le résident à la marche - Assurer les transferts lit/fauteuil - Utiliser le matériel de levage, les moyens de contention prescrits - Effectuer la toilette dont la toilette intime - Travailler soir et weekend - Travailler en équipe - Etre autonome au niveau des transports (Pas de bus les dimanches)

- **Chauffeur accompagnateur - 1 poste (H/F)**
Freneuse - CDD 35 h - 2 ans de permis, jeunes résidant dans les quartiers prioritaires - Réalise principalement des transports de personnes (enfants, adultes,...) au moyen d'un véhicule léger (capacité de 9 personnes maximum), selon la réglementation routière, les règles de sécurité des biens, des personnes, en prenant compte les impératifs de délai, de qualité et le respect des règles d'hygiène - Peut accomplir des opérations ou missions annexes (formalités administratives, transport de médicaments, d'examens au laboratoire, de courses, de matériel, manutentions diverses...)

- **Employé polyvalent - 1 poste (H/F)**
Mantes-la-Jolie - CDD - Bonne présentation - Préparations culinaires entrées et desserts - Plonge et entretien de la cuisine - Service en salle ou bar - Horaires midi : 10h à 15h du mardi au dimanche et exceptionnellement le soir lors de soirées privées

- **Mécanicien engins chantier TP 2 - 1 poste (H/F)**
La Défense - CDD - Connaissances en mécanique, hydraulique, pneumatique - Capacité à lire, interpréter les documents techniques, analyser et résoudre les pannes/problèmes - Horaires : de 8h à 17h00 NB A terme passage en travail posté : 6-14h00 / 14H-22H et 22h-6h00 - Entretenir à titre préventif et réparer en cas de panne les engins de chantier Procéder aux vidanges, au graissage, au contrôle des pièces, à l'entretien des filtres, fluides - Diagnostiquer en urgence les pannes, déterminer si celles-ci sont d'origine mécanique, hydraulique, pneumatique.

- **Agent d'entretien polyvalent - 13 postes (H/F)**
Mantois - CDD 30 h - BRSA - Débutant accepté - Casier judicière vierge - Pas de ports de signes ostentatoires Disposant d'un titre de séjour valide - BRSA - Nettoyage quotidien des locaux - Entretien des abords du collège Aide ponctuelle à la restaurations - Utilisation de la mono brosse - Amplitude horaire : 6h30 - 19h (horaires du matin ou après-midi)

- **Aide de maintenance - espaces verts - 14 postes (H/F)**
Mantois - CDD 30 h - BRSA - Débutant accepté - Casier judicière vierge - Pas de ports de signes ostentatoires Disposant d'un titre de séjour valide - BRSA -Maintenance de premier niveau - Réparations des pannes - Entretien espace extérieur/intérieur - Peinture - Contrôler fonctionnement équipements - Amplitude horaire : 6h30 - 19h (horaires du matin ou après-midi)

*Les offres concernent uniquement les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Mission Locale DU MANTOIS
Centre Commercial Mantes 2
Bâtiment Le Cube - Allée des Médecins
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 23 44 - accueil.mldumantois@gmail.com
Rejoignez-nous et partagez | Abonnez-vous à ML Mantois

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

1 SEMAINE pour trouver 1 EMPLOI !

Stage intensif – Formule inédite

Vous êtes en recherche d'EMPLOI
Vous êtes inscrit à PÔLE EMPLOI
ou à une MISSION LOCALE ou à la CAF
(secteur des Yvelines)
Vous êtes bénéficiaire du RSA (ou l'un de vos parents)
vous pouvez accéder à CODES EMPLOI gratuitement

87 % de candidats ont trouvé un emploi

Opération CODES EMPLOI



CODES EMPLOI pour l'insertion professionnelle, c'est :

- **GRATUIT**
- 1 semaine d'ateliers formateurs
- Mise en situation
- Entretiens avec des RH
- Des intervenants professionnels à votre service *(coach en image et en expression orale – journaliste – animateurs radio – Formateurs aux techniques de recherche d'emploi)*

Un **SUIVI PERSONNALISÉ** assuré pour chaque candidat à l'issue de la session.

Objectifs

- Définir votre projet professionnel
- Identifier vos points forts et vos freins
- Acquérir les codes de l'Emploi
- Soutenir vos actions, développer votre autonomie
- Décrypter les processus de recrutement
- Accéder à des offres d'emploi adaptées.
- **Décrocher un emploi**

INSCRIVEZ-VOUS dès AUJOURD'HUI pour la prochaine session
Contactez Brittany Mane au 06.23.31.02.69
ou brittany.mane@lfm-radio.com ou 01.30.94.62.41

Studios LFM RADIO à Mantes-la-Jolie – 1 rue Frédéric Chopin

Yvelines Le Département activity

LE LIVE Nattali Rize, la musique « consciente »

Elle est désormais bien connue dans le monde du reggae. Outre sa voix électrisante, c'est pour son message que la jeune femme s'est faite remarquer.



LFM RADIO

« Chacun a le pouvoir en lui de prendre ses propres décisions et de créer sa propre destinée », explique la jeune chanteuse australienne.

Etoile montante du reggae, son album *Rebel Frequency*, sorti le 24 mars dernier, est d'ores et déjà un petit coup de tonnerre dans le monde du reggae. L'album développe aussi le concept de musique « *consciente* » comme elle le décrit au micro de *LFM Radio*.

« *A un moment où sur Terre, l'humanité se réveille et se rappelle que chacun a le pouvoir en lui de prendre ses propres décisions et de créer sa propre destinée. La musique est notre manière de se rappeler ses possibilités et d'aider à prendre le chemin vers une plus grande prise de conscience* », explique la jeune chanteuse australienne.

Une démarche musicale que Nattali Rize considère même comme « *une mission* ». C'est un album qui a vocation à changer les mentalités que nous présente celle qui semble marcher sur les pas de son idole Bob Marley, enregistrant même dans ses mythiques studios Tuff Gong à *Kingston*.

Un message pour la paix et la planète

Par son reggae, c'est notamment sur les enjeux environnementaux qu'elle veut s'engager : « *Au lieu d'utiliser notre énergie pour réparer un ancien système, il est temps d'utiliser notre énergie pour en créer un nouveau* ». Un message pour la paix et la planète qui montre une fois de plus que la musique adoucit bien les mœurs.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

9	4		5	6				
				4			5	6
5	7		1	8		4	9	
4		9				2		
	5			1	9			7
		7	8	2	4	9	6	
	2				1			4
6	1			3	8			
7	9		4	5			2	1

SUDOKU : niveau difficile

		7						2
		8	7	2				1
							7	
2				8				
			2			5		6
		9						
							2	
			1		5	6		
	9	6				7		

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale d'Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Advertising Content Roto Picardie
ZA du Chant aux Oiseaux
80800 Fouilloy

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 58 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2015

yvelines-infos.fr

toute l'actualité de proximité de votre département



Actu des cantons, sport, loisirs, social, solidarité…

Rendez-vous sur le nouveau site d'infos des Yvelines.

Yvelines
Le Département

yvelines.fr